



# TOURIST CARD

Le package d'assurance avec annulation de voyage dans le monde entier.

## Nature du séjour

Tourisme Loisirs

## Durée maximale du séjour

60 jours

## Garanties

Assistance et rapatriement

Frais médicaux

Incidents de voyage

Individuelle accident

Responsabilité civile

Bagages

Annulation

## Résidence de l'assuré

Pays de l'Union Européenne

## Limite d'âge des participants

Aucune

## Territorialité : Monde



Prise en charge des frais d'hospitalisation et médicaux jusqu'à 500.000€.

Aucune limite d'âge de souscription - Aucun questionnaire médical préalable.

Offre complète avec annulation de voyage « TOUT SAUF » ZAP.

## PRINCIPALES GARANTIES



Rapatriement sanitaire par les centres d'assistance.

Prise en charge d'un titre de transport A/R et frais de séjour pour un proche, en cas d'hospitalisation.

Mise à disposition de l'assuré d'un titre de transport Retour, en cas de décès d'un parent proche.

Rapatriement du corps en cas de décès.



Prise en charge ou remboursement à 100 % des frais réels, plafonnés à 500 000 €.

Directement en cas d'hospitalisation, sans franchise.

Au retour de l'assuré pour les autres frais de santé, franchise 30 €.

Soins dentaires d'urgence à hauteur de 70 % des frais réels, plafonnés à 250 €.



Remboursement des frais d'annulation (maximum 6 000 € par assuré, franchise 30 €) en cas de :

- Maladie, accident, hospitalisation ou décès de l'assuré, d'un membre de la famille ou du remplaçant professionnel de l'assuré y compris rechutes de maladies antérieures.
- Complication de grossesse, licenciement économique, dommages au domicile...

«TOUT SAUF » ZAP :

Remboursement des frais d'annulation à concurrence de 6 000 € par assuré, franchise 20%, en cas d'impossibilité de partir en raison de la survenance de **TOUT** événement imprévisible et indépendant de la volonté de l'assuré **SAUF** :

- Toute circonstance ne nuisant qu' au simple agrément du voyage.
- La défaillance financière, la responsabilité du voyageur ou du transporteur, l'oubli de vaccination.

Remboursement des prestations non utilisées jusqu'à 6 000 € suite à intervention d'assistance.

## AUTRES GARANTIES



Capital de 8 000 € en cas de décès accidentel ou d'invalidité, 80 000 € en cas de décès en transport aérien.



Avance de fond à concurrence de 500 € en cas de perte ou vol de carte bancaire ou passeport.

Frais d'un homme de loi à concurrence de 3 000 € - Avance de la caution pénale à concurrence de 7 500 €.

Frais de recherche et de secours à concurrence de 4 000 €.



Dommages corporels jusqu'à 4 500 000 €, dommages matériels jusqu'à 450 000 €, franchise 80 €.



Vol de bagages lors du séjour à concurrence de 1 500 €, franchise 30 €.

Retard de bagage de plus de 24h ou retard d'avion de plus de 6h à concurrence de 150 €.

*Bien s'assurer pour mieux voyager*



# TOURIST CARD

Le package d'assurance avec annulation de voyage dans le monde entier.

## RENFORTS ET OPTIONS

Renfort de la garantie Bagages :

Remboursement jusqu'à 3 000 € par personne au lieu de 1 500 €.

Renfort de la garantie Individuelle Accident :

De 50 000 € à 150 000 € par personne au lieu de 8 000 €.

Renfort Sport +

Extension des frais de recherche à concurrence de 25 000 € pour alpinisme, spéléologie...

Rachat d'exclusion pour la pratique de sports à risque : vol à voile, parachute parapente

Extension de la durée de la garantie Annulation :

De 60 jours à 120 jours avant le départ au lieu de 30 jours.

Modification du montant de la garantie Annulation :

De 8 000 € à 12 000 € par personne au lieu de 6 000 €.

Dommages au véhicule de location CDW-LDW :

Rachat de franchise partiel, maximum 2 000 €.

## TARIFS

Annulation jusqu'à 30 jours du départ, barème SNAV : **5 % du prix du voyage TTC.**

Prime minimum par personne et par mois : 65 €.

Aucun remboursement ne sera versé en cas d'annulation ayant pour origine un événement à plus de 30 jours du départ (sauf en cas d'extension de la durée de la garantie Annulation, voir Option).

Renfort Bagages par jour et par personne :

- Pour 2 000 € de bagages : 2 €
- Pour 2 500 € de bagages : 2,5 €
- Pour 3 000 € de bagages : 3 €

Renfort Individuelle Accident par jour et par personne :

- Pour 50 000 € de capital : 1,5 €
- Pour 100 000 € de capital : 3 €
- Pour 150 000 € de capital : 4,5 €

Renfort Sport +, cotisation forfaitaire :

- Jusqu'à 30 jours : 20 €
- Jusqu'à 60 jours : 40 €

Extension de la durée Annulation en fonction du prix de voyage par personne :

- Annulation jusqu'à 60 jours du départ, tous barèmes : 1 % du prix du voyage TTC
- Annulation jusqu'à 90 jours du départ, tous barèmes : 2 % du prix du voyage TTC
- Annulation jusqu'à 120 jours du départ, tous barèmes : 3 % du prix du voyage TTC

Modification montant Annulation à concurrence du montant choisi, prime forfaitaire par personne:

- Pour un montant de 8 000 € : 20 €
- Pour un montant de 10 000 € : 40 €
- Pour un montant de 12 000 € : 60 €

Dommage au véhicule de location CDW-LDW

4 € / jour - 50 € minimum

## MAIS AUSSI...

En cas de voyages multiples dans l'année, il est possible de souscrire le contrat AVANTAGES qui permet un nombre de voyages illimité en France et à l'étranger.

*Bien s'assurer pour mieux voyager*